

L'accent s'entend sur le papier

Noureddine SAADI ⁽¹⁾

Les lecteurs de Proust auront certainement reconnu cette phrase si paradoxale de l'auteur de *A la recherche*, utilisée ici en titre parce qu'elle situe bien le rapport entre la langue et l'écriture littéraire tel que je voudrais le développer ici. Sartre disait d'ailleurs sur cette question :

« Quand on écrit on parle à sa langue maternelle et on écrit dans une autre langue ».

On est né, en effet dit-on, dans une langue comme on naît d'un père et d'une mère. Aussi, lorsque l'on n'écrit pas dans cette langue dite maternelle, on serait de fait dans « l'exil linguistique ».

Dans l'institution littéraire, on distingue généralement, en conséquence de cette simpliste assertion, les écrivains « natifs » de la langue (français, arabe, anglais...) d'une part, et d'une autre part les écrivains qui utilisent, par choix ou par contrainte, une langue dont ils ne seraient pas « natifs » et qui sont alors considérés et classés comme écrivains *francophones, anglophones, hispanophones...* etc.

Cette taxinomie sommaire et convenue n'est pourtant pas aussi évidente qu'elle se présente et nombreux sont les écrivains d'origine étrangère qui sont considérés comme écrivains français du seul fait de l'utilisation de la langue française. Ils sont très nombreux et on citera, au hasard et pour l'exemple, Ionesco, Romain Gary, Beckett qui

⁽¹⁾ Ecrivain Universitaire, France. Décédé le 14 décembre 2017.

L'article nous est parvenu avant le décès de son auteur, nous publions intégralement immémorial en hommage posthume.

estime que (sa) « langue maternelle est le silence » ou Cioran, pour qui : « On est d'une langue comme on est d'un pays » etc.

La situation des écrivains maghrébins (et particulièrement algériens) est cependant tout à fait singulière du fait de raisons historiques découlant de la colonisation.

A l'origine de cette littérature, le Français comme langue est marqué par la violence symbolique et le rapport entre langue dominante et langues dominées. Les écrivains fondateurs de cette génération ont ainsi exprimé, pour la plupart, cette relation à leur langue d'écriture. Kateb Yacine se situait dans la langue française « dans la gueule du loup » et considérait qu'il utilisait le Français comme un « butin de guerre ». Malek Haddad se fit plus radical, estimant que le colonisateur était moins le général Bugeaud que Voltaire lui-même. Il décida donc à l'indépendance de rompre avec l'utilisation de cette langue et de cesser d'écrire. Mouloud Mammeri, berbérophone, professeur de français, de grec et de latin, se situe dans la position de Saint Augustin, de langue maternelle berbère mais auteur latin, dans un bain culturel kabyle.

Cette problématique s'inscrivait naturellement dans le débat idéologique et culturel de l'indépendance et particulièrement en rapport avec l'officialité arabo-islamique proclamée et la référence à l'Arabe, comme langue nationale et officielle.

Certains avaient d'ailleurs, dans un climat de « guerre des langues », anticipé la disparition d'une littérature algérienne de langue française par le fait de l'arabisation programmée de l'institution scolaire et des instances culturelles, ce qui tarirait autant les auteurs que surtout le lectorat. Ces prédictions sont cependant loin d'avoir été accomplies.

Au contraire, de nouvelles générations d'auteurs vont, par l'utilisation du français comme langue d'écriture, renouveler la problématique du rapport entre langue et nationalité littéraire. Ils refusent d'assumer la condition de « voleur de langue », évoquée par l'écrivain malgache Ramantska. Chacun dans sa propre conception de la littérature, ces écrivains vont assumer le statut sémiotique d'écrivains algériens de langue française. Parmi la génération des fondateurs, Mohammed Dib poursuivra son œuvre dans une langue poétique qui, selon l'expression d'Aragon « rend la langue française étrangère à elle-même ». Nabile Farès, dans la polyphonie née de « la blessure de la lettre », a recours au français

pour dire la langue perdue (le berbère). A. Khatibi, au Maroc, s'inscrit dans le bilinguisme ; non pas au sens de l'utilisation de deux langues mais dans la « bilangue », au sens où Blanchot disait qu' « il y a toujours bilinguisme dans une langue. Ainsi écrit Khatibi : « Je me nomme à deux langues en m'y innomant ».

Abdelwahab Meddeb, de sa situation tunisienne dira qu : « écrire en français est une expérience que j'ai le sentiment de mener en élargissant le domaine de la littérature française par l'influence de la littérature arabe... ».

Ces quelques réponses sur le rapport entre la langue et l'écrivain rompent donc avec l'idée d'un nationalisme littéraire étroit fondé sur le postulat analogique entre langue et carte d'identité. Cela ne va pas sans malentendus de lecture de la part d'une certaine critique française qui persiste à renvoyer à ces œuvres le miroir de l'exotisme, de « l'ailleurs » et du pittoresque indigène quand ce n'est pas de réduire la lecture des textes à une réalité documentaire. Mais également, d'une disqualification par une critique nationaliste considérant que l'utilisation du français ôte toute légitimité nationale à cette littérature. Il y aura toujours de l'équivoque dans la réception de ces écritures lorsque est occultée la question essentielle, celle de sa *littéarité et de l'universalité de la littérature*.

Dès lors que l'on considère tous les aspects sociologiques, politico-symboliques et stylistiques de la langue, on est dans *l'écriture*, la langue de l'écrivain, son *propre accent, la marque de l'ipséité, son style*, on pourrait dire : comme le timbre de sa voix ! « Son accent qui s'entend sur le papier »...

Il n'y a, en effet, pas d'*écriture* (au sens de la littéralité) sans une manière propre de dire « Je » à la langue. Ecrire, au sens littéraire de *mettre en langue*, c'est traduire sa langue dans un style, une subjectivité par laquelle on distingue et reconnaît la langue d'un écrivain. L'art d'écrire commencerait donc, pour reprendre l'expression d'Antoine Raybaud : « quand on s'exile de sa propre langue ». Chaque écrivain habite sa langue d'expression, sa propre inscription dans une langue par sa propre épreuve, son expérience propre. Pour ma part, je précise que j'écris en français, que c'est ma seule langue possible d'écriture mais que cette langue n'est pas la mienne au sens de la langue maternelle. Situation qui se rapproche de celle de Derrida

résumée ainsi dans « Le monolinguisme de l'autre » : « Je n'ai qu'une seule langue et ce n'est pas la mienne ».

A ces nuances près, que ma langue maternelle, que je parle aisément et couramment, est l'arabe algérien et que d'autre part je ne vis pas le français comme une langue qui me serait étrangère. Je m'y situe un peu comme Kafka qui se disait : « hôte de la langue allemande ». Cette hospitalité découle de la familiarité acquise avec cette langue : j'ai étudié en français, j'écris en français, je travaille dans cette langue, *je lis le monde* dans cette langue, mais mes références sont autant françaises que celles de mon milieu algérien et arabe qui irriguent l'imaginaire, le symbolique et le procès de nomination du réel. Cela ne découle pas d'une réflexion a priori, d'un quelconque choix intellectuel mais plus profondément de l'histoire (autant individuelle que collective) algérienne : Comme la plupart des enfants et des adolescents en situation de colonisé, j'ai grandi dans deux mondes séparés par une frontière entre *l'intérieur*, c'est à dire le foyer familial dans lequel nous ne parlions que l'arabe algérien, et *l'extérieur* la rue faite de parlars divers, arabe, berbère, français, italien, espagnol, véritable pidgin *colonial*. Cette complexité linguistique coloniale va redoubler dans les lieux essentiels d'apprentissage et de formation partagés entre *l'école française*, laïque et républicaine, que j'ai métaphoriquement figurée dans un roman par les lèvres fantasmées de mon institutrice, et *l'école coranique*, où on apprenait par cœur le Coran dans sa langue sacrée sous la conduite d'un *taleb*, la badine à la main. Les lèvres douces et les yeux bleus de la maîtresse ont imposé leur langue au détriment de la voix courroucée et de la badine du cheikh !

Dans cette belle ville de Constantine, perchée au-dessus de ravins et traversée de ponts, j'ai donc grandi avec le sentiment de tension, d'ambivalence culturelle, d'insécurité langagière dans le passage et l'utilisation des langues selon un code complexe, labyrinthique entre la diversité des locuteurs, des quartiers, des âges, des sexes etc. dont on bien rendu compte les travaux de socio-linguistique en milieu colonial.

L'utilisation du français n'a donc été pour moi ni un choix, ni une stratégie d'écriture. Elle s'est imposée *naturellement*. Je ne vis donc aucun regret, aucune culpabilité dans le fait d'écrire en français et même de considérer que cette langue ne m'est pas étrangère, qu'elle fait partie de moi. Pour autant, je suis toujours réticent à être qualifié d'« écrivain francophone ». J'ai, en effet, beaucoup de circonspection pour le terme de « francophone » qui me paraît fort ambigu. La *Francophonie*, avec sa doctrine et ses institutions, relève de la géopolitique. En effet, que la France - Etat, nation et puissance- tente de créer dans le monde un espace d'influence construit sur l'utilisation du français, cela n'est que la continuation de l'histoire coloniale et impériale (à l'image du Commonwealth britannique). En revanche, je pense que la langue française appartient aujourd'hui à tous ses locuteurs et à tous ses écrivains. Elle ne saurait être considérée comme *propriété d'un Etat ou d'un peuple*. Dans ce sens, il y aurait *des littératures francophones* qui diversifient et enrichissent le Français en l'irriguant d'imaginaires et de cultures *diverses*. Ce sont des « littératures mineures » dans la conception développée par Deleuze et Guattari à propos de l'œuvre de Kafka.

Je me suis aperçu, dans l'après coup de sa publication, que mon premier roman *Dieu-Le-Fit*, (mon entrée en littérature en quelque sorte), débute par l'impuissance de la narratrice à rendre compte d'une couleur de son langage de l'enfance dans la langue française ! Tout un symbole ! Et, n'est-ce-pas significatif que j'aie titré l'un de mes ouvrages par un vieux proverbe algérien : *Il n'y a pas d'os dans la langue !*